

Le quartier durable d'Orbe a passé son premier test

Urbanisme

Ses six premiers bâtiments sortis de terre, le chantier Gruvatiez a obtenu des résultats encourageants, mais est encore perfectible

Si le quartier Gruvatiez-En Lavegny était un jeune écolier à l'heure où les notes ont été bannies du système scolaire, il aurait reçu la mention «Partiellement atteint» de ses professeurs à l'heure de sa première évaluation. Alors que les six premiers immeubles de ce complexe urbanistique, qui se veut exemplaire en termes d'impact environnemental, sont sortis de terre à Orbe, l'heure est en effet au premier bilan. Entourées de leurs partenaires - le Groupe Orllati et l'Association suisse pour les quartiers durables One Planet Living (OPL) -, les autorités communales ont présenté publiquement ce bulletin intermédiaire lundi soir. Son résultat est suffisant pour «maintenir sous condition le statut de quartier OPL à Gruvatiez-En Lavegny», ce que les autorités jugent encourageant.

C'est que pour devenir le premier quartier OPL de Suisse, le projet se doit d'être exemplaire, ayant notamment pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de générer activement de la biodiversité sur le quartier ou encore d'assurer une mixité et une convivialité sociale à travers de véritables projets de quartier. Pour obtenir cette certification, le projet est évalué en continu et doit res-

pecter dès le début de sa concrétisation sur le terrain dix principes essentiels, parmi lesquels le recours à des matériaux de construction locaux et durables, un concept «Zéro déchet» ou encore une gestion de l'eau durable. «L'ensemble des cibles n'a pas pleinement été atteint, mais le potentiel de rectification est bien présent», souligne François Guisan, président de l'Association suisse des quartiers OPL.

Dans leur analyse poussée, les réviseurs, qui ont notamment relevé parmi les points positifs que le béton utilisé était issu des graves excavées sur place ou qu'au niveau de la gestion de l'eau durable les 70% de la surface de la parcelle était perméable, ont tenu compte des efforts évidents entrepris par l'équipe de projet, tout en mettant en lumière le caractère pilote de l'application de cette démarche.

L'avancement du projet n'est du reste pas scruté que par les spécialistes, les Urbigènes en suivent eux aussi l'évolution. À l'instar de cette voisine qui s'est étonnée lundi soir du type de construction différent choisi pour les trois premiers immeubles et pour les trois suivants, ou encore de ce monsieur qui aurait voulu savoir ce qu'il allait advenir des bâtiments industriels des anciens Moulins Rod situés dans le périmètre. Quoi qu'il en soit, cette première étape étant franchie, le syndic Henri Germond a annoncé que «la livraison des six premiers bâtiments interviendra fin 2020». **F.R.A.**